

Masques et hauts de bikinis : réflexion sur la liberté et la modestie

Article rédigé par *Le blog de Jeanne Smits*, le 01 septembre 2020



Source [Le blog de Jeanne Smits] Le soutien officiel du ministre de l'Intérieur, Gerald Darmanin, aux trois femmes à qui des gendarmes avaient poliment demandé de se rhabiller à Sainte-Marie-la-Mer près de Perpignan le 20 août, alors qu'elles bronzaient seins nus sur la plage, est significatif des temps que nous vivons. La liberté est descendue d'un cran de plus d'une façon : le masque est obligatoire mais se dorer « topless » au soleil est un droit, tandis que sur le plan moral, la liberté a cédé le pas au libertinage.

Et ce n'est pas un hasard si cette histoire fait gloser la presse nationale et internationale au moment où la contraception est devenue totalement gratuite en France... pour les adolescentes de quatorze ans et moins. A propos de l'incident, Darmanin tweetait mardi : « C'est sans fondement qu'il a été reproché à deux femmes leur tenue sur la plage. La liberté est un bien précieux. Et il est normal que l'administration reconnaisse ses erreurs. » Il a osé écrire cela au moment où de plus en plus de localités en France rendent le port du masque obligatoire en raison de la crise du COVID-19, alors même qu'à l'aune de la population et des chiffres des mois de mars et avril les réanimations et les décès restent très faibles. Dès ce vendredi il faudra le porter dans tout Paris, ainsi que dans les écoles et les universités lors de leur réouverture en septembre – même en vélo ou en faisant du sport, [ce qui va encore davantage contre le bon sens](#). Au moins les choses sont-elles claires : ordonner aux citoyens de se couvrir le visage en dépit des nombreuses questions sur l'efficacité d'un masque par rapport une épidémie qui cause aujourd'hui très peu de décès par rapport à une population de 68 millions d'habitants peut être obligatoire, et ne constitue pas une atteinte à la « liberté, ce bien précieux », mais demander aux femmes de s'abstenir de prendre des bains de soleil seins nus est une mesure tyrannique. La liberté pour une femme d'être à moitié nue sur la plage s'avère être ainsi une affaire d'importance nationale. Et il y a des méchants que toute la presse dénonce : cette famille qui à Sainte-Marie-la-Mer, s'est plainte de voir une sexagénaire topless à côté d'elle sur la plage. Les enfants en étaient « choqués »... Est-ce un crime ? Pire ! C'est de la « pudibonderie », selon les journaux et la majorité des commentateurs sur les réseaux sociaux. Cette famille aurait les idées mal tournées. A croire que personne n'a jamais entendu un homme commenter grassement l'anatomie des femmes... D'ailleurs, le bronzage seins nus était une revendication féministe dans les années 1960, alors qu'aujourd'hui, il séduit de moins en moins les femmes de moins de 50 ans, notamment par lassitude des remarques de ces messieurs. Mais la France se veut libertine. Sur la plage, et à Sainte-Marie-la-Mer en particulier, la pratique n'est pas considérée comme de « l'exhibitionnisme sexuel », comme c'est le cas partout ailleurs. Certes les municipalités peuvent l'interdire sur leur littoral, le fait étant alors passible d'une amende de 38 euros. Mais dans le principe, le bronzage seins nus est donc un droit. Aux plus gênés... d'aller se rhabiller. En réalité, les commentaires sur l'affaire montrent qu'une fausse dialectique est entrée en jeu (comme souvent). Le consensus général semble être que la famille qui a souhaité voir ces femmes de se couvrir devait être musulmane. La modestie, surtout féminine, a été assimilée au fil des ans en France à la culture islamique, d'autant plus facilement que cette population choisit de plus en plus de faire porter le foulard aux femmes et œuvre à la promotion du « burkini » (ces maillots de bain très couvrants assortis d'un couvre-chef) dans les piscines publiques. Le burkini, affirmation d'une identité culturelle et islamique conquérante, est de plus en plus fréquent sur les plages. Résultat : on en vient à considérer le fait de tolérer les tenues indécentes comme une preuve de modernité, de progressisme et de

liberté, mais aussi comme un signe de non acceptation de lois et coutumes islamiques qui sont en effet étrangères à la culture européenne, et donc chrétienne. Et à la vérité. Nous en sommes arrivés à un point où non seulement certaines féministes et la gauche progressiste affirment le « droit » des femmes à se tenir publiquement torse nu au bord de la mer, ou à porter les plus minuscules des mini-jupes et des hauts qui révèlent tout : les principaux partis politiques français ont fustigé la gendarmerie pour avoir appelé trois femmes à se couvrir, non événement s'il en est. Le Rassemblement national de Marine Le Pen n'a pas été en reste : Jean Messiha, responsable de la recherche et de l'argumentaire du parti a défendu le bain de soleil topless sur la chaîne de télévision française CNews, demandant si le présentateur de l'émission connaissait beaucoup de familles françaises qui demandent aux femmes de se couvrir la poitrine sur la plage. Il a accusé les gendarmes qui l'ont fait d'être des « zombies collabos ». C'est une attitude qui gagne du terrain depuis un bon moment. Dans [une chronique du 9 septembre 2019](#), Ivan Rioufol, chroniqueur au *Figaro*, illustre le rejet actuel de toute volonté de modestie et de décence par leur assimilation à la charia dans une chronique intitulée: « La mini-jupe, vaincue par la mode pudique ». Il y déplorait le goût, pour ne pas dire la soumission des maisons de haute couture telles Balenciaga, Dior et Givenchy qui présentaient alors leurs nouvelles collections de robes et de jupes coupables de « frôler les genoux » voire de descendre jusqu'aux chevilles sous des « blouses volumineuses ». Il attribuait ce style exclusivement au « code islamique » qui éloigne selon lui peu à peu les femmes occidentales du « culte du corps légué par la civilisation gréco-latine ». Parce que les mœurs d'importation conduisent à couvrir, cacher, emballer la femme, il écrivait que « dans ce contexte, la 'mode pudique' prend le risque de conforter une vision dégradante de la femme tentatrice... » Et de proposer un modèle de « vraie résistante » : Ivan Rioufol n'a-t-il pas demandé à ses lecteurs d'écouter Laetitia Casta expliquer pourquoi elle a posé nue pour *Elle* l'été dernier ? « Quand on arrive au monde on est nue. (...) Je suis atterrée par la vengeance d'un certain puritanisme (...) Finalement, la nudité est un acte de rébellion », disait-elle. Ainsi, la modestie traditionnelle, la décence catholique et la sage prudence recommandant aux femmes d'éviter les vêtements indécents et les attitudes qui peuvent faire tomber autrui, sans pour autant compromettre l'élégance et la beauté, sont ridiculisées et même jetées aux orties en réaction à la burqa. On n'y gagne ni en vertu ni en équilibre.

• ***Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)***